

FILATURES, TISSAGES, SACS

S.A. avec Conseil d'Administration & Directeur Général
Au capital de 8 814 837 500 FCFA
Siège Social : BP 3962 ABIDJAN 01-KM 8 – Route d'Abobo
RCCM : CI-ABJ-1965-B-4412

AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Les actionnaires de la société FILTISAC sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, le :

VENDREDI 29 JUIN 2012
A 11 HEURES
DEBUT DES INSCRIPTIONS : 10 HEURES
A l'Immeuble C.R.R.A.E - U.M.O.A
ABIDJAN - Plateau (RCI)

A l'effet de délibérer de l'ordre du jour suivant :

- 1) Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire sur la marche de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011.
- 2) Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2011.
- 3) Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 438 de l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.
- 4) Approbation de ces rapports ainsi que des comptes et opérations de l'exercice.
- 5) Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2011.
- 6) Quitus aux administrateurs et aux Commissaires aux Comptes.
- 7) Nomination de nouveaux Co-Commissaires aux Comptes titulaires et suppléants.
- 8) Pouvoirs en vue des formalités.

Tout actionnaire ou représentant légal d'actionnaire sera admis à l'Assemblée et pourra s'y faire représenter par un mandataire, actionnaire ou non actionnaire.

La liste des actionnaires, le rapport de gestion du Conseil d'Administration, les rapports des Commissaires aux Comptes et le texte des résolutions proposées à l'Assemblée Générale Ordinaire seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant les quinze jours précédant l'Assemblée.

Les propriétaires d'actions seront admis à l'Assemblée sur justification de leur identité. Les pouvoirs des mandataires devront être déposés à l'Assemblée, en entrant en séance.

Nous vous prions de croire, cher actionnaire, à l'assurance de notre considération distinguée.

Pour le Conseil d'Administration
M. Yves ROLAND
Président du Conseil d'Administration